

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **27 (1939)**

Heft 540

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Petit Courrier de nos lectrices

Une privilégiée à Recluse (Genève) (N° 539).

— J'ai lu avec émotion votre appel, et voudrais vous assurer de toute ma sympathie et aussi de mon admiration. Car nous, nous sentons fortes, alertes, pleines de vie, nous ne réalisons pas suffisamment l'immense privilège dont nous jouissons, et je dois dire que j'ai souvent admiré la sérénité et la résignation avec lesquelles certaines malades perpétuelles envisagent leur état. Je sais bien que Tolstoï a dit que « l'état de maladie est supérieur à celui de santé » en quoi il a raison, car une malade peut mieux concentrer ses pensées et développer sa vie intérieure que nous qui sommes constamment entraînées dans un tourbillon d'agitations; et de plus, elle est amenée à considérer toutes choses avec plus de sérieux; et se dévouant, par l'habitude des choses graves, de maint préjugé et de mainte petitesse, elle acquiert de la sorte une maturité d'âme que nous pourrions lui envier.

Mais tout ceci se rapporte à la malade qui n'est pas préoccupée par le souci du pain quotidien, et qui peut avec plus de sérénité travailler à son perfectionnement moral. Vraiment, celles qui sont en outre dans une situation financière difficile sont terriblement désavantagées — et je ne puis faire à cet égard aucune autre suggestion que leur répéter mon admiration.

Tout simplement à Recluse (Genève). — Permettez-moi en réponse à votre question de vous communiquer tout simplement cette pensée d'un de mes amis, atteint jeune encore d'un mal incurable :

« La seule chose à faire pour supporter sa maladie et pour s'accoutumer à elle est de la traiter en bonne camarade ».

Chère Madame, je suis un peu surprise de constater que, si vous n'avez pas oublié la question qui avait été posée aux habitudes de ce Petit Courrier relativement à la valeur sociale des grands magasins, vous avez complètement perdu de vue les réponses déjà faites avant que vous ne reveniez sur ce sujet. J'ai en effet, dans le N° 534 de ce journal, défendu les grands magasins, en ma qualité de membre zélé de la Ligue sociale d'acheteurs, parce que leur situation financière solide et leur organisation perfectionnée leur permettaient à l'égard de leur personnel des mesures sociales ignorées totalement des petits commerçants, et je mentionnais à cet effet la création par de grands magasins en Suisse, de postes d'assistantes sociales, chargées — pardonnez-moi de me citer, mais vous avez sans doute complètement perdu mon explication de vue — « de veiller au bien-être matériel et moral des employés, et de servir d'intermédiaires entre elles et la direction. » Je mentionnais aussi les résultats d'une enquête en Suisse romande, qui a prouvé que c'étaient les petits magasins qui payaient les plus bas salaires à leurs employés. C'est très bien de nous donner en exemple le Printemps, le Bon Marché, ou la Samaritaine, mais où avez-vous pris — et pour le clamer en gros caractères encore ! — que nos grands magasins ne sont que des machines à gagner de l'argent ? et sur quels faits précis appuyez-vous cette assertion hardie ?

Philatéliste féministe à A. G. J'ai protesté, le 24 septembre dernier, contre notre nouveau timbre de dix francs, rigoureusement masculiniste. J'admire aujourd'hui le timbre de deux sous de l'Exposition nationale : le cortège des exposants est mixte cette fois. On n'a pas oublié les femmes. Est-ce parce qu'elles se présentent les bras chargés de dons ?

Une maîtresse de maison à toutes. — Puis-je demander votre avis sur un petit problème de morale domestique, que le hasard a posé récemment devant moi ?

Une de mes voisines occupe une jeune bonne suisse-allemande, laquelle en faisant des emplettes de ménage a perdu les clefs de l'appartement et de la porte d'entrée de la maison. Nous savons toutes qu'il est extrêmement désagréable de perdre des clefs, surtout dans un immeuble locatif : aussi ma voisine, obligée d'en faire refaire un jeu, a-t-elle avisé la jeune fille que ce serait elle qui aurait à en supporter les frais puisque c'était elle qui les avait perdues. J'avoue avoir trouvé que c'était juste, puisqu'il y avait eu étonnante évidence ou négligence de la part de la jeune fille. Mais cette déclaration a soulevé l'indignation du personnel de la maison, et soit la concierge, soit ma femme de ménage, pourtant généralement point tendres pour les faits et gestes de ces jeunes bonnes, se sont exprimées en termes véhémentement critiques à l'égard de ma voisine. Ont-elles raison ? et avais-je tort ? Qu'en pensent les lectrices de ce Courrier ?

M. Schlatter, Dr. en droit (Zurich), qui parlera de la surveillance des mineurs, et M^{lle} Blanche Richard, juge assesseur à la Chambre pénale de l'Enfance (Genève) qui traitera cette question ouvrant de larges perspectives : Le rôle de la femme dans le tribunal de l'Enfance.

Ces séances sont ouvertes, non seulement aux représentants des gouvernements cantonaux, non seulement aux juristes de profession, mais encore à tous ceux que soucie l'avenir de l'Enfance et de la jeunesse dans notre pays. Des cartes, au prix de 5 fr. pour les 2 premières journées, de 3 fr. pour une journée et de 2 fr. 50 pour une demi-journée sont en vente au Secrétariat de Pro Juventute, Seilergraben, 1, Zurich, où l'on peut également se procurer le programme détaillé, que la place nous manque malheureusement pour reproduire ici.

Pour que le „Mouvement Féministe” vive...

M. et Mme A. (St-Imier). Don . . . Fr. 5.—
Mme C. D. (Lausanne). « Pour que le Mouvement vive » 1.—
Mme H. (Chaux-de-Fonds). « Pour que le Mouvement vive » 2.—
Mlle R. B. (L'Isle). Abandon du montant d'un abonnement payé à double . . . 6.—

Total au 15 février . Fr. 14.—
Listes précédentes . . . 342.55

Total à ce jour . Fr. 356.55

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

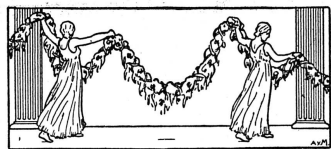
B. de BRÉMOND: *Le donjon de Hauteclercq*. Editions Victor Attinger. Neuchâtel 1938, 1 vol. 3 francs.

Tout l'intrigue se concentre sur la belle figure d'Elisabeth Languier, — grand cœur, dont le dévouement est au service de tous ceux qui ont besoin de son aide dans un village perdu du Jura. Les personnages qui se groupent autour d'elle, qui l'aiment et l'admirent, les circonstances où elle évolue avec un tact et une intelligence aussi certains que son charme, rien qui ne contribue à mettre en valeur les grandes qualités de celle dont pourtant, on ne saurait dire qu'elle recherche éloges et succès.

Pourquoi l'auteur fabrique-t-il ce pluriel pour la moins étrange: des « bambinos » qu'il aime à répéter ? M.-L. P.

Le Mois théâtral, organe officiel de la Fédération romande des Sociétés théâtrales d'amateurs: *Mario et Maria*, comédie inédite en 3 actes de S. Lopez, adaptée en français par Julia Fulpius-Gavard. Ed. G. Meyer, rue Michel-Roset, Genève.

Nous avons eu à plusieurs reprises l'occasion de signaler la facilité avec laquelle la regrettable M^{me} Fulpius-Gavard traduisait et adaptait en français des œuvres littéraires étrangères, dont elle savait faire saisir toute la saveur à ses lecteurs. La comédie que nous annonçons ci-dessus ne fait pas d'exception à cette constatation, et l'accueil qui lui fut fait lorsqu'elle fut représentée à Genève par la Société des Amis de l'Instruction est un témoignage de plus de ce talent. J. S.



A travers les Sociétés

Une maison d'accueil pour prostituées majeures.

Le problème de la prostitution étant avant tout une question qui concerne les femmes, il était tout indiqué que l'Association genevoise pour le Suffrage féminin consacrerait sa séance de février à signaler à l'attention du public le projet du Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale de mettre sur pied une maison d'accueil destinée à sortir du boudoir et des mains de leurs infâmes souteneurs les victimes de la prostitution.

Tout à tour le Dr. Drein, Président de la Fédération abolitionniste et M. Anet, député au Grand Conseil, documents et renseignements officiels à l'appui, exposèrent les tentatives faites chez nous pour parer à l'extension de ce fléau social: rafles illégales opérées par la police, envoi de jeunes gendarmes en civil pour se faire racoler (moyen provocateur, il faut le dire, sévèrement critiqué par le Tribunal Fédéral), mise sous tutelle arbitraire, et surtout coûteuse pour l'Etat, de ces femmes; mesures qui, toutes ont complètement échoué, et cela pour la raison bien simple qu'il est erroné de s'imaginer que, pour résoudre ce problème, il n'y a qu'à sévir contre la prostitution, sans se préoccuper de son partenaire, le prostitué et du parasite dont elle dépend, son souteneur. On ne compte pas moins de trois à quatre cents de ces derniers à Genève; et qui a étudié le problème de près sait qu'il est impossible à la femme tombée entre leurs griffes de se libérer pour reprendre une autre vie. Les renseignements de police nous apprennent que la femme qui dépose une plainte pénale contre son souteneur n'ose jamais la maintenir de crainte de représailles de celui-ci. Aussi la création d'une maison d'accueil dans laquelle ces malheureuses pourraient se réfugier leur permettrait-elle de maintenir leur plainte et d'échapper définitivement à leurs traqueurs. Partout où de telles maisons se sont ouvertes, on a pu enregistrer une forte diminution de la prostitution.

Une autre pourvoyeuse de la prostitution est sans contredit possible la misère, plus particulièrement aiguë durant ces années de crise, c'est-à-dire de chômage et de bas salaires des travailleurs; mais pour l'instant le Cartel H. S. M. est obligé de concentrer ses efforts sur la création de cette maison d'accueil, pour laquelle une immeuble a déjà été mis à sa disposition. Seul, le fonds de roulement manque, et c'est pourquoi les deux conférenciers, ainsi que M^{lle} Gourdy qui présidait la séance insistèrent tout particulièrement sur l'effort à fournir par tous ceux que préoccupe ce problème, plus brûlant que jamais chez nous. E. K.

Carnet de la Quinzaine

Dimanche 19 février:

GENÈVE: Union des Travailleurs Sociaux, 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales romandes: *Pro Familia*.

Mardi 21 février:

GENÈVE: Groupe de la paix et de la Coopération intellectuelle, l'Association genevoise de Femmes universitaires, chez M^{me} Emery: *Le développement de l'Enlaidie universitaire, et son activité*, causerie par M^{lle} Ruth Frey, avocat à Berne.

Id. Id.: Union des Institutrices primaires et Amicales des Ecoles enfantines. Salle N° 2 du Département de l'Instruction publique, 17 h. 30: *Le rôle de la maison d'accueil dans la lutte contre la prostitution*, causerie par M^{me} E. Fatio-Naville.

Mercredi 22 février:

NEUCHÂTEL: Union Féministe pour le Suffrage Aul de l'Université, 20 h. 15: *Les ombres de notre démocratie*, conférence publique et gratuite par M^{re} A. Bolle, avocat, La Chaux-de-Fonds.

Jeudi 23 février:

SOTTENS: Commission d'éducation de l'Alliance nationale des Sociétés féminines, et Société Suisse-romande de radio-diffusion, 18 h. à 18 h. 15: *L'idée suisse dans l'éducation*, causerie par M^{lle} Marg. Evard, Dr. ès-lettres.

Id. GENÈVE: Club des Soucieux, 16, rue des Savoises, 20 h. 30: *Le problème de la prostitution*. IV. *L'éducation morale et sexuelle* par M^{me} le Dr. Golay.

Vendredi 24 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Taverne sans alcool de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30: *Soucis et responsabilités économiques des femmes. II. Que faut-il acheter? des marchandises suisses? ou étrangères?* Causerie suivie de discussion par M^{lle} Marie Ginsberg, professeur à l'Ecole d'études sociales. Cartes à l'entrée: 1 fr.

Dimanche 26 février:

GENÈVE: Union des Travailleurs sociaux: 19 h. 25 à 19 h. 30: *Les cinq minutes de la solidarité*, causerie par Radio sur des œuvres sociales: *La Ligue sociale d'acheteurs*.

Lundi 27 février:

GENÈVE: Centre de Liaison des Sociétés féminines de Genève, local de l'Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 17 h. 30: Assemblée de déléguées. Projet d'une Journée cantonale genevoise.

Mardi 28 février:

BERNE: Salle de conférences de l'Eglise française, Zeughausgasse, 10 h. 15: Assemblée sur convocation des déléguées des organisations suisses s'occupant de travail à domicile. Communications et rapports par M^{lle} Dora Schmid, adjointe à l'Office fédéral I. A. T. M. Voegeli, gérant de l'Office suisse du travail à domicile, et M^{me} Beck-de Watteville. 12 h. 45: Dîner en commun. — 15 h.: Visite d'une organisation bernoise de travail à domicile.

Vendredi 3 mars:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, Taverne sans alcool de Plainpalais, 6, rue de Saussure, 20 h. 30: *Soucis et responsabilités économiques des femmes? III. Où faut-il acheter? dans les grands magasins? chez le détaillant du coin? à la Coopérative?* Causerie suivie de discussion par M^{lle} Marie Ginsberg, professeur à l'Ecole d'études sociales. Cartes à l'entrée: 1 fr.

Samedi 4 mars:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 10 h. 15: Th. mensuel. — 16 h. 30: *Voyage au Groenland*, causerie avec projections lumineuses par M^{me} Wyss-Boissonnas.

Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 2, avenue Soret, Genève.

Impr. anc. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10

AUX GOURMETES

amateurs de Charcuterie vaudoise

AUG. MASSON - Eculens s. Lausanne - TÉL. 3.91.22
envoi sur commande et contre remboursement:
Saucissons - Lard fumé (gras et maigre) - Côtelettes
et jambon fumés - Saucisses aux choux (dis octobre)
Saucisse à rôti (le mercredi et vendredi) - Saindox.



La Maison de la Laine
et de tous les tricots

TRICOTUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 45.951

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

NOTRE MARQUE

était déjà du temps de votre grand-mère la garantie de bonne qualité. Aujourd'hui elle est encore le guide le plus sûr de toute personne qui redoute une expérience souvent décevante.

Donnez donc la préférence aux produits capillaires et de beauté, ainsi qu'aux traitements de l'

INSTITUT PASCHE-VEVEY
TÉLÉPHONE 51347

Les échantillons Cold cream, crème de jour, crème citron, contre 40 cts. en timbres-poste.

L'INSTITUT PASCHE forme en tout temps des élèves. Demandez nos nouvelles conditions. Nous cherchons voyageuses à la commission présentant bien, et ayant déjà visité clientèle particulière.

daheim
Dans la capitale, on mange et on dort à bon compte au DAHEIM
Alkoholfreies Restaurant Zeughausgasse Bern

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes
Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 6,50 fr. suisses

12, Buckingham Palace, Londres, S. W. I.

L'ECOLE MÉNAGÈRE

HORTENSIA
au MONT - sur - LAUSANNE
(Altitude 720 m.)

a pour but de former de bonnes maîtresses de maison. L'excellente formation que reçoivent les élèves, la valeur pratique et morale de l'enseignement, la situation climatique du Mont (dans la belle campagne vaudoise quoique à proximité immédiate de la ville de Lausanne), les bonnes conditions hygiéniques dans lesquelles travaillent les jeunes filles recommandent cette institution aux parents et aux éducateurs. Les élèves qui réussissent les examens finaux reçoivent un diplôme. Le comité de patronage a tenu à faire de l'Ecole Hortensia une institution dont l'enseignement a une réelle valeur, en dépit du prix de pension modéré.

PARENTS!

vos filles vous seront reconnaissantes de leur avoir donné la possibilité de devenir de parfaites ménagères et de bonnes mères de familles.

L'Ecole ménagère HORTENSIA se charge pour vous de la formation professionnelle de votre jeune fille et la prépare ses tâches futures.

Commencement des cours: 1^{er} mai et 1^{er} novembre.

Références auprès du président du comité de patronage: M. André Serment, syndic du Mont s Lausanne.

Demandez prospectus et programme détaillé des cours à la direction.

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 43.285 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphone de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

Soutenez votre „Mouvement” en réservant vos commandes aux maisons qui l'utilisent pour leur publicité